



DECISION N° 2023-98

**Procédure Adaptée relative à Cap'Ado citoyen
vacances et loisirs pour les adolescents de 11 à 17
ans - Relance des lots 1, 3, 9, 11 et 13.**

Direction Commande Publique et Achats
Division Marchés Publics

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjoints et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT.

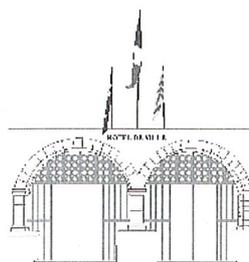
Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique, il convient de conclure un marché concernant **Cap'Ado Citoyen 2023-2025 - Vacances et loisirs pour les adolescents de 11 à 17 ans Relance des lots 1, 3, 9, 11 et 13.**

Le présent marché comporte 5 lots et ceux-ci sont estimés à :

- Lot 1 : Activités de pleine nature et découverte de pratiques sportives : 11 - 13 ans Multi-activités neige Hiver Deux séjours de 5 jours. 28 places : 17 500 € TTC par an

- Lot 3 Activités de pleine nature et découverte de pratiques sportives : 14-17 ans Multi-activités de neige Hiver Deux séjours de 5 jours. 28 places : 17 500 € TTC par an

- Lot 9 : Activités de pleine nature et découverte de pratiques sportives : 11-12 ans Multi-activités de Mer internat Eté 3 séjours de 5 jours. 42 places : 21 000 € TTC par an



- Lot 11 : Activités de pleine nature et découverte de pratiques sportives : 12-13 ans Multi-activités de Mer Été 5 séjours de 5 jours. 70 places : 33 950 € TTC par an

- Lot n° 13 : Activités de pleine nature et découverte de pratiques sportives : 11-13 ans Vélo en semi itinérance et sécurité routière Été 2 séjours de 5 jours. 24 places : 12 120 € TTC par an

La durée globale du marché est fixée à 36 mois à compter de l'ordre de service.

La durée du contrat propre à chaque lot par an est de :

Lot(s)	Désignation	Délai en jours calendaires
01	Activités de pleine nature et découverte de pratiques sportives : 11 - 13 ans	10 jours
03	Activités de pleine nature et découverte de pratiques sportives : 14-17 ans	10 jours
09	Activités de pleine nature et découverte de pratiques sportives : 11-12 ans	15 jours
11	Activités de pleine nature et découverte de pratiques sportives : 12-13 ans	25 jours
13	Activités de pleine nature et découverte de pratiques sportives : 11-13 ans	10 jours

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis au JOUE, au BOAMP et au site internet de la ville le 03 octobre 2022, publié le 06 octobre 2022 au BOAMP et sur le site de la Ville de Perpignan et le 07 octobre 2022 au JOUE.

Cet avis, fixait la date limite de remise des offres au 14 novembre 2022 à 12h00 dernier délai.

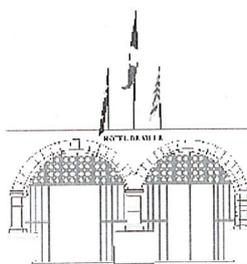
Deux offres ont été réceptionnées dans les délais.

Etant conformes administrativement, il a été procédé à leur examen et à leur analyse selon les documents présentés en annexe.

Critères de jugement des offres :

Pour tous les lots

Critères	Pondération
1-Valeur pédagogique - Mode de calcul : $(1-\text{note}/10) \times$ coefficient	40.0 %
1.1-Le thème : <i>Un fil rouge, une thématique sera exigée pour chaque séjour</i>	10.0 points
1.2-Le rythme : <i>Respect des 8½ journées d'activités variées, dont 5 différentes.</i>	10.0 points



1.3-L'encadrement spécifique : Liste des intervenants extérieurs, prestataires. Préciser la présence d'animateurs qualifiés.	5.0 points
1.4-Qualité de vie : Préciser et détailler l'hébergement. Privilégier la diversité des lieux.	10.0 points
1.5-Participation des jeunes : Détailler leur participation, quand et comment	5.0 points
2-Disponibilité, rencontre avec les familles - Mode de calcul : $(1\text{-note}/10) \times \text{coefficient}$	10.0 %
2.1-Disponibilité	2.0 points
2.2-Rencontre avec les familles	4.0 points
2.3-Retour sur les séjours	4.0 points
3-Prix du ou des séjours : Budget détaillé pour le lot et par séjour dans le lot mentionnant : Hébergement, Activités sous-traitées, Autres activités, Matériel pédagogique à la réalisation du projet, Transports, Fournitures, Alimentation, Masse salariale, Frais d'assurance Prix/jeune/séjour : Selon le nombre minimum et maximum : Prix du séjour si groupe de (10, 11, 12, 13 ou 14 jeunes) effectivement présents.	50.0 %

Pour les lots 1 et 3 :

Les offres de l'entreprise UCPA ont été déclarées irrégulières. En effet, elle ne propose pas de séjour pour l'année 2023, alors que le marché est prévu pour la période 2023-2025.

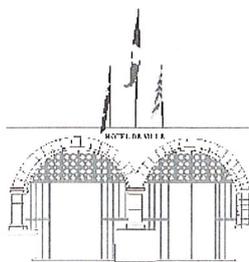
Pour le lot 9 :

L'offre de l'entreprise UCPA a été déclarée irrégulière. En effet, l'entreprise ne propose qu'un seul séjour au mois d'août et est dans l'incapacité de répondre à la commande du mois de juillet.

Pour le lot 11 :

L'offre de l'entreprise UCPA a été déclarée irrégulière. En effet, l'entreprise ne prévoit aucun séjour en juillet comme demandé et ne propose que 3 séjours de 7 jours sur le mois d'août au lieu des 5 séjours exigés pour cette consultation.

Au terme de la procédure, et lors de sa réunion du 01 décembre 2022, la Commission d'Appel d'Offres, conformément aux articles L.2124-2, R.2124-2 1° du Code de la commande publique, a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse et parfaitement conforme aux prescriptions techniques demandées, présentée par :



- Lot n°13 – L'entreprise **BLUE BEAR, 10 impasse des noisetiers, 66700 ARGELES SUR MER**, pour un montant total annuel de 11 980 € TTC pour 2 séjours de 5 jours

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'approuver la procédure adaptée concernant **Cap' ado citoyen 2022- Vacances et loisirs pour les adolescents de 11 à 17 ans Relance des lots 1, 3, 9, 11, et 13.**

ARTICLE 2 :

De signer le marché avec l'entreprise suivante :

- L'entreprise **BLUE BEAR, 10 impasse des noisetiers, 66700 ARGELES SUR MER**, pour le lot 13

ARTICLE 3 :

Les lots 01, 03, 09 et 11 ont été déclarés infructueux et classés sans suite.

ARTICLE 4 :

Conformément à l'article R.2181-2 du Code de la Commande Publique, le candidat non retenu a été informé par courriel, via la plateforme AWS en date du 2 décembre 2022, du rejet de ses offres.

L'attributaire a été avisé par courriel via la plateforme AWS en date du 05 décembre 2022 que son offre a été retenue.

ARTICLE 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

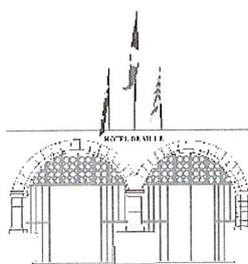
Fait à Perpignan, le **30 JAN. 2023**

ID Télétransmission : **066-216601369-20230130-166479-AU-JJ**

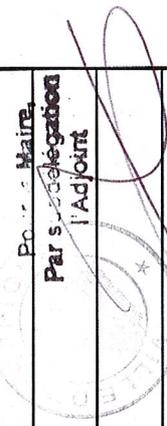
Accusé reçu le : **30 JAN. 2023**

Affiché le : **30 JAN. 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint



Lot 1 : Multi activites de neige 11/13 ans					
CRITERES	COEF	SOUS CRITERES	VALEUR COEF	UCPA	
				Note	Note pondérée
VALEUR PEDAGOGIQUE	40%	THEME	10		
		RYTHME	10		
		ENCADREMENT SPECIFIQUE	5		
		QUALITE DE VIE	10		
		PARTICIPATION DES JEUNES	5		
		SOUS - TOTAL		0	0
DISPONIBILITE ET RELATIONS FAMILLES	10%	DISPONIBILITE	2		
		RENCONTRE AVEC LES FAMILLES	4		
		RETOUR SUR SEJOURS	4		
		SOUS - TOTAL		0	0
PRIX	50%			PRIX ESTIME : 17 500 €	
		Prix à l'ouverture des plis			Offre incomplète
		Prix Après Négociations			
		moyenne			
		SOUS - TOTAL TOTAL			
		CLASSEMENT			
Commentaires					
ucpa		L'offre de l'UPCA est incomplète, en effet, celle-ci ne propose aucun séjour pour l'année 2023. Son offre est en conséquence classée irrégulière conformément à l'article 7.2 du règlement de la consultation. Nous vous proposons de déclarer ce lot infructueux.			


 Pour le Maire,
 Par sa délégation
 l'Adjoint

François DUSSAUBAT

Pour le Maire,
Mme Christelle MARTINEZ
 Adjointe au Maire
 Déléguée à la Jeunesse

Lot 3 : Multi activites de neige 14/17 ans

CRITERES	COEF	SOUS CRITERES	VALEUR COEF	UPCA	
				Note	Note pondérée
VALEUR PEDAGOGIQUE	40%	THEME	10		
		RYTHME	10		
		ENCADREMENT SPECIFIQUE	5		
		QUALITE DE VIE	10		
		PARTICIPATION DES JEUNES	5		
SOUS - TOTAL				0	0
DISPONIBILITE ET RELATIONS FAMILLES	10%	DISPONIBILITE	2		
		RENCONTRE AVEC LES FAMILLES	4		
		RETOUR SUR SEJOURS	4		
SOUS - TOTAL				0	0
PRIX	50%			PRIX ESTIME : 17 500 €	
		Prix à l'ouverture des plis		Offre incomplète	
		Prix Après Négociations		L'ESTOIR D'OSPEVODY	
		moyenne			
SOUS - TOTAL TOTAL					
CLASSEMENT					
Commentaires					
ucpa		<p>L'offre de l'UPCA est incomplète, en effet, celle-ci ne propose aucun séjour pour l'année 2023. Son offre est en conséquence classée irrégulière conformément à l'article 7.2 du règlement de la consultation.</p> <p>Nous vous proposons de déclarer ce lot infructueux.</p>			

Pour le Maire,
Mme Christelle MARTINEZ
 Adjointe au Maire
 Déléguée à la Jeunesse

Lot 9 : Multi activites de mer internat été 11/12 ans

CRITERES	COEF	SOUS CRITERES	VALEUR COEF	UPCA	
				Note	Note pondérée
VALEUR PEDAGOGIQUE	40%	THEME	10		
		RYTHME	10		
		ENCADREMENT SPECIFIQUE	5		
		QUALITE DE VIE	10		
		PARTICIPATION DES JEUNES	5		
SOUS - TOTAL				0	0
DISPONIBILITE ET RELATIONS FAMILLES	10%	DISPONIBILITE	2		
		RENCONTRE AVEC LES FAMILLES	4		
		RETOUR SUR SEJOURS	4		
SOUS - TOTAL				0	0
PRIX	50%				
			PRIX ESTIME : 21 000 €		
		Prix à l'ouverture des plis			Offre incomplète
		Prix Après Négociations			
		moyenne			
SOUS - TOTAL TOTAL					
CLASSEMENT					
Commentaires					

L'offre de l'UPCA est incomplète, en effet, celle-ci ne propose qu'un seul séjour au mois d'août et se trouve dans l'incapacité de répondre à la commande du mois de juillet. Son offre est en conséquence classée irrégulière conformément à l'article 7.2 du règlement de la consultation.

Nous vous proposons de déclarer ce lot infructueux.

Pour le Maire
Mme Christelle MARTINEZ
 Adjointe au Maire
 Déléguée à la Jeunesse

Lot 11 : Multi actives de mer été 12/13 ans

		UPCA	
CRITERES	COEF	SOUS CRITERES	VALEUR COEF
			Note
			Note pondérée
VALEUR PEDAGOGIQUE	40%	THEME	10
		RYTHME	10
		ENCADREMENT SPECIFIQUE	5
		QUALITE DE VIE	10
		PARTICIPATION DES JEUNES	5
		SOUS - TOTAL	0
DISPONIBILITE ET RELATIONS FAMILLES	10%	DISPONIBILITE	2
		RENCONTRE AVEC LES FAMILLES	4
		RETOUR SUR SEJOURS	4
		SOUS - TOTAL	0
PRIX	50%	PRIX ESTIME : 33 950 €	
		Prix à l'ouverture des plis	Offre incomplète
		Prix Après Négociations	
		moyenne	
		SOUS - TOTAL TOTAL	
		CLASSEMENT	
<small>Commentaires</small>			
ucpa		<p>L'offre de l'UPCA est incomplète, en effet, celle-ci ne propose aucun séjour en juillet comme souhaité mais une proposition de 3 séjours de 7 jours sur le mois d'août au lieu des 5 séjours exigés pour cette consultation. Son offre est en conséquence classée irrégulière conformément à l'article 7.2 du règlement de la consultation.</p> <p style="text-align: right;">Nous vous proposons de déclarer ce lot infructueux.</p>	

Pour le Maire
Mme Christelle MARTINEZ
 Adjointe au Maire
 Déléguée à la jeunesse

PERPIGNAN, LE 30 JAN. 2023

Lot 13 : Vélo en semi itinérance et sécurité routière

		blue bear	
CRITERES	COEF	SOUS CRITERES	VALEUR COEF
			Note
VALEUR PEDAGOGIQUE	40%	THEME	10
		RYTHME	10
		ENCADREMENT SPECIFIQUE	5
		QUALITE DE VIE	10
		PARTICIPATION DES JEUNES	5
		SOUS - TOTAL	40
DISPONIBILITE ET RELATIONS FAMILLES	10%	DISPONIBILITE	2
		RENCONTRE AVEC LES FAMILLES	4
		RETOUR SUR SEJOURS	4
		SOUS - TOTAL	10
PRIX	50%		
		Prix à l'ouverture des plis	11 980,00 €
		Prix Après Négociations	
		moyenne	11 980,00 €
		SOUS - TOTAL	0,5
		TOTAL	0,5
		CLASSEMENT	1
Commentaires			

La proposition de l'association Blue Bear répond parfaitement aux besoins de la collectivité. Ces 2 séjours en semi itinérance mêlent, activités sportives (pilotage du vélo, mécanique, sécurité en montagne, accrobranche, piscine et même le kayak le dernier jour), la découverte du patrimoine historique et culturel des sites traversés, des notions de survie et orientation (lecture de carte IGN, géologie, plantes comestibles ...) sans oublier d'inculquer les valeurs du sport (entraide, dépassement de soi, cohésion de groupe). Les ados seront même associés à la vie sur le camp, confection des menus et gestion de la vie collective. Ces séjours favorisant l'accès à l'autonomie sont une réelle plus value dans la programmation du Cap'Ado Citoyen.

Pour le Maire,
Mme Christelle MARTINEZ
 Adjointe au Maire
 Déléguée à la Jeunesse

TABUASUKI MIONING?

1944
1945
1946

1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025